

Journée d'animation

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

L'IA au service de l'emploi

Objectif

L'intelligence artificielle est aujourd'hui présente dans de nombreux domaines de la vie quotidienne et du monde du travail. Bien utilisée, elle peut devenir un véritable allié dans une démarche de recherche d'emploi, de développement des compétences et de préparation à l'entrée ou au retour sur le marché du travail.

Cette journée a pour objectif de faire découvrir les principaux outils d'intelligence artificielle et leurs possibilités tout en développant un regard critique sur leurs usages, leurs limites et les enjeux liés à la fiabilité des informations, à la protection des données personnelles et à l'éthique.

Durée du module

1 journée

Programme

Cette journée alterne démonstrations, échanges et exercices pratiques afin de permettre à chacun de découvrir les usages concrets de l'intelligence artificielle.

Les participants apprendront à dialoguer efficacement avec une IA et expérimenteront différentes applications utiles pour :

- mieux comprendre le fonctionnement de l'intelligence artificielle ;
- rechercher des informations fiables sur un métier, un secteur ou une entreprise ;
- identifier et valoriser leurs compétences ;
- rédiger ou améliorer un CV et/ou une lettre de motivation ;
- préparer un entretien d'embauche (questions, mises en situation, argumentaire) ;
- rechercher des formations et/ou des offres d'emploi ;
- créer une présentation personnelle ou un pitch professionnel ;

Tout au long de la journée, les participants seront invités à tester les outils sur leurs propres situations et repartiront avec des méthodes directement réutilisables dans leur recherche d'emploi.

Tarif intra-entreprise :

800 €/jour à Microbus

Ou 680 €/jour dans votre structure (+ *frais de déplacement*)

Nombre de participants : groupe de 12 participants maximum

Eau et café à disposition.

Le lunch n'est pas inclus dans le tarif. Un plateau de sandwiches variés peut être commandé sur demande et sera refacturé.

Conditions d'inscription et d'annulation

Microbus se réserve le droit d'annuler une session de formation si le nombre minimum de participant requis n'est pas atteint. Dans ce cas, les personnes inscrites en seront informées dans les meilleurs délais.

Toute annulation d'inscription d'un participant (inter-entreprise) ou d'un groupe (intra-entreprise) doit être communiquée au plus tard **5 jours ouvrables** avant le début de la formation.

Passé ce délai, la formation sera considérée comme due et pourra être facturée.

Le remplacement d'un participant par un autre est toutefois possible, moyennant information préalable à Microbus.

Dans un souci de lisibilité, le masculin est utilisé dans ce document comme genre neutre
et désigne aussi bien les femmes que les hommes.
